

Un Concours sans Précédent

RECOMPENSES EXTRAORDINAIRES

SIX BILLETS DE PREMIÈRE CLASSE POUR
PARIS, DURANT L'EXPOSITION
UNIVERSELLE

Sous ce titre *La Patrie*, de cette ville, a publié, le 7 octobre courant, un article que nous nous empressons de reproduire :

Le Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale vient d'arrêter les conditions d'un concours de recrutement qui fera époque dans les annales de la mutualité. La magnificence des récompenses surpasse tout ce qui a déjà été offert dans cette province. Les conditions en sont fixées avec soin et d'une façon équitable. Chacun recevra suivant son mérite, et tout le monde pourra gagner quelque chose, en proportion du dévouement déployé et des succès obtenus. Afin d'égaliser les chances de succès, la province a été divisée en sections dans chacune desquelles sont groupés les cercles qui se trouvent dans des conditions égales. Le Bureau Exécutif a fait là acte de justice, tout en augmentant l'émulation légitime de chacun.

Le dernier numéro de la Revue Mensuelle de l'Alliance Nationale contient l'arrêté du Bureau Exécutif établissant ce concours, ainsi que le détail des conditions et la liste complète des prix à être distribués. Nous nous contentons d'extraire de ce document, qu'il serait trop long de reproduire ici, la liste des prix ainsi que la composition des divisions, telles qu'établies aux fins du concours :

Prix Individuels

- 10 *Épingle émaillée* pour le premier membre admis ;
- 20 \$1.00 pour chaque autre membre ;
- 30 *Une médaille d'honneur en argent* pour le sociétaire qui fera admettre le plus de membres dans son cercle ;
40. *Une médaille d'honneur en or* pour le sociétaire qui fera admettre le plus de membres dans sa division de recrutement ;
50. *6 billets aller et retour, 1ère classe, pour Paris, durant l'exposition de 1900.*

Prix de Cercle

10. *Un fanion aux armes de la société,*

pour chaque cercle qui augmentera son effectif de 40 p.c. ;

20. *Un étendard* au cercle qui fera admettre le plus grand nombre de membres dans sa division de recrutement ;

30. *Le drapeau d'honneur de 1899*, au cercle qui fera admettre le plus grand nombre de membres dans la province.

Divisions

10. Montréal et la banlieue ;
20. Québec ;
30. Les autres villes importantes ;
40. Les comtés à l'Est de Maskinongé et Nicolet jusqu'aux limites Est de la province ;
50. Les comtés au Nord du St-Laurent, à partir de Maskinongé, inclusivement, jusqu'aux limites Ouest de la province ;
60. Les comtés au Sud du St-Laurent, à partir de Nicolet, inclusivement, jusqu'aux limites Ouest de la province.

Les cercles sont autorisés à diminuer les droits d'entrée d'un dollar chacun, pendant ce concours qui durera depuis le 1er octobre jusqu'au 28 décembre prochain.

Nous sommes parfaitement convaincus que le résultat de ce concours dépassera les espérances les plus optimistes et nous le souhaitons de tout cœur.

Stimulés par la richesse des récompenses promises, et plus encore par la gloire insigne d'occuper une page d'honneur au livre d'or de cette belle et prospère Association, les moins ardents même ne peuvent manquer de se mettre résolument à l'œuvre, en s'efforçant d'enrôler leurs parents et leurs amis et de grossir ainsi les rangs d'une société qui a su, malgré sa jeunesse, se créer une position financière sans égale, et qui est destinée, croyons-nous, à jouer un rôle prépondérant dans l'avenir de la mutualité catholique de notre province.

PROVERBES

—
Tout matin devient soir.

—
La mère est l'âme de la maison.

—
Qui aime l'arbre aime la branche.

—
A tout vent le roseau plie.